JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

A. BARRIOL

Conférence économique internationale. Mémorandum sur les mouvements des populations

Journal de la société statistique de Paris, tome 68 (1927), p. 273

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1927__68__273_0>

© Société de statistique de Paris, 1927, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

V

VARIÉTÉS

CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

Mémorandum sur les mouvements des populations

Le Secrétariat de la Société des Nations vient de faire paraître un mémorandum intitulé : « Estimation de la population en état de travailler dans certains pays en 1931 et en 1941 ».

Cette publication fait partie de la documentation préparatoire de la Conférence économique internationale qui doit se tenir à Genève le 4 mai. Elle a été préparée par le professeur A. L. Bowley à la demande de la Section économique du Secrétariat de la Société des Nations.

Les estimations contenues dans cette brochure sont basées sur les recensements de 1910 et de 1920 en y appliquant un taux de mortalité approprié à chaque groupe d'âges, ce taux de mortalité étant supposé demeurer constant et les facteurs émigration et immigration n'entrant pas en ligne de compte.

Des recherches auxquelles il s'est livré, M. Bowley croit pouvoir conclure qu'au cours des 30 années (1910-1941) considérées dans leur ensemble, la population en état de travailler (c'est-à-dire celle comprise entre 15 et 70 ans) des Etats-Unis d'Amérique et de l'Australie, aura augmenté d'environ 50 et 60 % respectivement. Celle de la Suède et du Japon de 35 % et 32 %; celle de l'Italie de 38 %; celle de la Grande-Bretagne et de la Suisse d'environ 26 %; celle de la Belgique de 18 %, tandis que celle de la France aura diminué. Dans le cas de l'Allemagne, on peut supposer, de l'avis de M. Bowley, que, tandis que la population âgée de 15 à 70 ans, se trouvant effectivement sur le territoire actuellement administré par l'Allemagne, aura augmenté de 34 % dans la période de 1910-1941, cette population en 1941 sera seulement de 15 % plus considérable que la population du même groupe d'âge vivant en 1910 sur le territoire allemand tel qu'il était alors.

Ces chiffres, d'après l'auteur, sont basés sur une surestimation en ce qui concerne la Grande-Bretagne et sur une sous-estimation en ce qui concerne les États-Unis et l'Australie (puisqu'on ne tient pas compte de l'émigration et de l'immigration). De même, l'amélioration possible du taux de la mortalité après 1925, n'a pas été envisagée dans le calcul.

A. B.

***